



ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAINT-NICOLAS
DIRECTION GENERALE
Rue de l'Hôtel communal, 63 4420 SAINT-NICOLAS
04/252.98.90 info@saint-nicolas.be

Saint-Nicolas, le 10 novembre 2021

Aux membres du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale

Le Collège communal vous prie d'assister à la séance conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale qui se tiendra, en la cafétéria de la salle culturelle de Montegnée (Place Cri du perron 24 à 4420 Saint-Nicolas), le **lundi 22 novembre à 19h** avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de synergies entre la commune et le CPAS

Le port du masque sera obligatoire.

Pour le CPAS,

La Directrice générale,



Le Président,

Par le Collège communal,

Le Directeur général,



La Bourgmestre,